

PROGRAMME DE FORMATION

THEMATIQUE : FORMATION TRAVAUX EN HAUTEUR

NIVEAU :

Initial

Perfectionnement

DUREE :

1 journée = 7 heures

LIEU :

Sur site

ou

Dans nos locaux

PUBLIC :

Toute personne appelée à réaliser des travaux en hauteur et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes en hauteur.

PRE-REQUIS :

Aucun

TYPE D'ACTION :

Acquisition des connaissances

Adaptation au poste de travail

Perfectionnement

OBJECTIF DE LA FORMATION :

Être capable :

- D'acquérir les connaissances et le savoir-faire afin d'intervenir et de travailler en toute sécurité en hauteur
- De savoir vérifier son matériel, le régler et savoir s'équiper
- De savoir évaluer les risques face à un travail en hauteur
- Choisir les méthodes et outils de travail adaptés à l'environnement et d'optimiser ses mouvements.

CONTENU DE LA FORMATION :

En théorie :

*Sensibilisation à la sécurité

- L'accident de travail
- Importance du coût des accidents de travail
- Les statistiques des accidents de travail
- La responsabilité

*Les risques de chutes de hauteur

- Les facteurs de chutes de hauteur
- Les accidents dus aux chutes
- Les chiffres et les statistiques
- Calcul simple des effets dynamiques d'une chute
- Choix des équipements en fonction de la nature des risques

*La législation et la réglementation

- Le Code du travail et les articles
- Arrêté du 10 mai 1994

*Les équipements et organes de sécurité

- Le harnais
- Les ceintures
- Les longes, les longes de maintien et d'antichute
- Les antichutes ou stop chute
- Les cordages et filets
- Les lignes de vie
- Les ancrages
- Les garde-corps composés de lisse, sous lisse et plinthe
- Les échelles, échafaudages volants, roulants et échafaudages fixes
- Les P.E.M.P.

*Conditions d'utilisation des équipements de protection

- Le choix et la disposition des points d'ancrage et organes de liaisons
- Les contrôles à effectuer

En pratique :

- Application sur un thème de travaux à réaliser avec mise en place des moyens de protection collectifs et/ou individuels sur site.
- Exercices pratiques au sol et en situation réelle (sur chantier)

METHODE PEDAGOGIQUE : L'aller-retour « théorie- pratique » est la modalité choisie. La pédagogie est basée sur une interaction permanente entre les participants et le formateur. C'est une pédagogie par l'action.

SANCTION DU STAGE : Attestation de formation

MODALITE D'EVALUATION ET DE SUIVI :

Évaluation pédagogique pour valider les compétences acquises, lors du stage : évaluations formatives - axes personnalisés d'amélioration.

MATERIELS A PREVOIR :

- Casque, gants, harnais, longe, chaussures de sécurité
- 1 dispositif de mise en situation pratique (nacelle, échafaudage...)

